|  |
| --- |
| **2025/04** |

 **EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

|  |
| --- |
| nombre de membres |
| Afférents au conseil municipal |  | En exercice | Qui ont pris part à la Délibé-ration | Qui ont pris part au vote |
| 12 |  | 12 | 8 | 8 |

Séance du 27 février

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’an deux mil vingt-cinq, le 27 février

Convocation 21/02/2025

Date d’affichage 21/02/2025

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE – P. BOYET C. GUILLAUME

Ont donné pouvoir : W. COLAS à C. DECUYPER

Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI – F. EUSTACHE

Secrétaire :S. GREMY

### **COMPTE DE GESTION 2024 – ASSAINISSEMENT**

Mme le Maire indique que l’exécution des dépenses et des recettes relatives à l’exercice 2024 a été réalisée par le Trésorier de Joigny et que le compte de gestion du budget assainissement établie par ce dernier est conforme au compte administratif.

Le Conseil Municipal, approuve à l’unanimité le compte de gestion du receveur municipal dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour 2024.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance Le Maire

 Stéphanie GREMY Catherine DECUYPER